

**Compte rendu synthétique
Super Conseil de quartier
Jeudi 12 juin 2025 à 19 h 00**

Élus présents : M. ISSARD ; M. MAZERE ; M. BOISARD ; Mme FOUCAUD ; Mme OLIVIER

Techniciens présents : M. RICHARD ; M. MATHE ; Mme CINTI

Introduction

Monsieur le Maire introduit le Super Conseil de quartier en souhaitant la bienvenue aux habitants et explique que cette réunion est dédiée aux choix des projets dans le cadre du Budget Participatif (BP) 2025.

Monsieur le Maire rappelle que le BP est un dispositif qui permet aux administrés de proposer l'affectation d'une partie du budget de la ville à des projets citoyens. Pour l'année 2025, le budget s'élève à 40 000 € pour l'ensemble des quartiers. Le projet doit être intégré dans une enveloppe de 20 000 € maximale et pourra être réalisé sur une durée de 2 ans.

Point sur les projets 2024

Azalée - Création d'une aire de jeux à la Résidence Bois Boutin

Commande faite, les services sont en attente de la livraison des jeux. La pose est prévue pour septembre 2025. Le directeur des services techniques propose de se rendre sur place pour identifier les futurs emplacements.

Fleurs des Champs - Création d'une rampe d'accessibilité PMR à la Résidence des Écasseaux

Devis et demande de subvention en cours. Les travaux débiteront au 4^{ème} trimestre 2025.

Projet ville - Création d'un Cani Parc à côté du Boulodrome des Ecasseaux et mise en place d'un poste de gonflage à vélo

Les deux projets sont finalisés.

Le cani parc a été inauguré au mois de mai. Des éléments d'agilités seront ajoutés l'année prochaine.

Le poste de gonflage vélo se situe à l'espace Georges Brassens à côté du poste de location de vélo.

Aucun projet pour les autres quartiers

Projets non retenus 2025

Les Élus font un point sur les projets qui ont été proposés et non retenus. En effet, dans un premier temps un comité technique a analysé tous les projets proposés afin d'en étudier la faisabilité (technique + coût).

PROJETS	EXPLICATIONS
Dahlia : 1. Peinture passage piéton avenue Jean Jaurès 2. Remplacer le massif de sapins de la résidence Allée des Jardins d'Espagnac par des arbustes fleuris 3. Installation de poches pour déjections canines et poubelles ou installation de panneaux	Intervention prévue dans le programme du service Voirie Projet déposé hors délais : prise en compte dans le PPI Projet déposé hors délais

Fleurs des champs :

Aménagement du boulevard des Ecasseaux

Projet déposé hors délais

Glycine / Hibiscus-Iris :

Piste cyclable Avenue de la Quintinie

Piste cyclable : compétence du GA

Se rapprocher du GA pour la faisabilité du projet

Bleuet et Églantine

Aucun projet présenté

Résultats des projets par quartier

Quartier AZALEE

Projet n°1 : Signalétique aux abords de l'école Le Cormier – rue Jean Jaurès
(totem + passage piéton)

6/8

Coût prévisionnel : 12 000 €

Planning prévisionnel : été 2025



Quartier Coquelicot

Projet n°1 : Création d'un terrain de pétanque – Impasse Jean Jaurès

7/9

Coût prévisionnel : 5 000 €

Planning prévisionnel : printemps 2026



Quartier Dahlia

Projet n°1 : Réouverture du chemin historique
9/11
Coût prévisionnel : 5 000 €
Planning prévisionnel : printemps 2026



Quartier Glycine

Projet n°1 : Lutter contre l'incivilité des fumeurs (4 cendriers + accompagnement par la société Ecomégots)
10/14
Coût prévisionnel : 2 200 € + accompagnement annuel de 600 €
Planning prévisionnel : début d'année 2026



Étape 3 Collecte

Nos partenaires, dont 80 % proviennent de structures d'insertion sociale et du handicap, assurent la collecte efficace des déchets, notamment des mégots, chewing-gums et masques.



Étape 4 Valorisation et recyclage

Les déchets collectés sont ensuite valorisés et recyclés dans une démarche d'économie circulaire. Nous transformons ces déchets en ressources utiles, comme de l'énergie ou des matériaux recyclés, réduisant ainsi leur impact environnemental.



Étape 5 Rapport d'impact et traçabilité

Nous fournissons à nos clients un rapport détaillé sur les déchets collectés et recyclés. De plus, nous garantissons une traçabilité rigoureuse avec TrackDéchets. Ce suivi transparent quantifie les résultats et valorise l'engagement RSE des entreprises en toute conformité.

Un projet pour ma ville

Projet n°1 : Réaménager le parc François Mitterrand
42/76
Coût prévisionnel : 7 000€

Planning prévisionnel : septembre 2025 pour les mobiliers / février 2026 pour la clôture



Le budget

PROJETS

COUTS

PROJETS QUARTIERS

A1 : Signalétique aux abords de l'école Le Cormier	12 000 €
C1 : Création d'un terrain de pétanque – impasse Jean Jaurès	5 000 €
D1 : Réouverture du chemin historique	5 000 €
G1 : Incivilité des fumeurs	2 200 €

PROJET VILLE

Réaménager le parc François Mitterrand	7 000 €
--	---------

TOTAL **31 200 €**

Les prochaines étapes

Le comité de suivi composé d'élus, de techniciens(ciennes) de la ville et des porteurs de projets, fixeront ensemble le calendrier de réalisation et assureront le bon déroulement des projets.

Les citoyens volontaires pour faire partie du comité de suivi, peuvent s'inscrire auprès de la référente des Conseils de quartier : e.cinti@mairie-lisledespagnac.fr.

Le premier comité de suivi se tiendra en septembre 2025.

Le prochain appel à projet se fera en début 2026 dans le magazine municipal et le Super conseil de quartier dans l'été 2026.

Prochaine vague des conseils de quartier en octobre 2025.

Temps de parole aux habitants

- Le Boulevard des Ecasseaux, Victor Hugo et Quintinie = dangereux. Une réunion de rue sera organisée pour envisager un aménagement.
- L'alarme de la clinique Sainte Marie se déclenche régulièrement.
- Musique (Djembe) à côté de Lunesse, dérange les voisins : si la nuisance perdure dans le temps, les habitants sont invités à contacter la police municipale qui se chargera de prendre contact avec la police municipale d'Angoulême.
- Contrôle de vitesse moins fréquent : le radar est parti à l'étalonnage. De plus, un des agents de la police municipale mute prochainement vers une autre collectivité. Cet agent a des congés à solder avant son départ. Il est donc moins présent sur le terrain. Or, pour des raisons de sécurité, les contrôles de vitesse s'effectuent en binôme. L'agent qui mute sera remplacé à compter du 1^{er} juillet 2025, mais doit suivre une formation de 3 mois.
- Bouchon au niveau du ruisseau en face de la banque alimentaire : le directeur des services techniques prendra rendez-vous avec l'habitant.
- Vitesse rue Pierre Loti : un véhicule a accroché une voiture stationnée le long de la route. La personne ne s'est pas arrêtée. La voiture stationnée est déclarée épave. L'information a été transmise à la police municipale. Des recherches ont été menées, mais n'ont, pour le moment, pas abouti. Il est demandé, si possible, que cette information soit reléguée via les voisins relais. Réponse favorable.
- Marquage du chemin d'Entreroches + zébra : un courrier est en cours de rédaction. Celui-ci sera adressé à la commune de Soyaux. Cette intervention est prévue dans le programme de peinture routière.
- Beaucoup de véhicules stationnent au niveau de la sortie du lotissement du Bois Menu : une intervention par la police municipale sera programmée. Il est possible d'envisager l'installation de barrières/plots.
- Des véhicules stationnent Rue Pierre Loti : si une infraction est constatée le week-end, les habitants sont invités à contacter la police nationale.

- Les obligations légales de débroussaillage (OLD) concernent qui ? La carte des OLD est projetée afin que les habitants puissent identifier s'ils sont concernés par ce dispositif. Quand le décret sera paru officiellement, la commune organisera une réunion pour cadrer ce dispositif.
- Herbes hautes Rue de l'Étang : possibilité d'étudier des zones de refuge.
- Rue Denis Papin : les travaux débuteront en octobre 2025.
- Les trottoirs de la rue Guez de Balzac sont très abîmés : beaucoup de trottoirs communaux sont à reprendre. Il est envisagé d'étudier la création de zones d'enherbement.

Autres points abordés

Vente de bois aux habitants :

Pour rappel, un plan de gestion du bois de Mérigots est en cours. Après avoir pris connaissance du rapport, il est préconisé à la commune d'abattre certains arbres malades. La commune a décidé de vendre le bois coupé aux Spaniaciens. Les premiers inscrits pourront venir retirer le bois directement sur place. Le tarif a été fixé à 30€ le m³.

Un article sera rédigé dans l'Isle Infos pour donner toutes les informations aux habitants.

Grève du service des Déchets Ménagers du GrandAngoulême :

Monsieur le Maire ne souhaite pas se prononcer sur la grève en elle-même. Cependant, le maire est responsable de la salubrité publique. Par conséquent, il a été décidé d'identifier les points les plus sensibles sur la commune (ex : colonnes enterrées et conteneur à verre) et de mobiliser des agents volontaires pour effectuer un ramassage de ces zones. Les sacs jaunes ne sont pas ramassés car ils sont censés ne présenter aucun risque d'hygiène (pas de déchets alimentaires).

Il est demandé aux habitants qui le peuvent de rentrer leur poubelle chez eux.

Les sacs collectés par les agents sont directement emmenés au centre.

Les élus et le directeur des services techniques tiennent à remercier les agents qui sont mobilisés pour ramasser les déchets.